



ECOLE SUPERIEURE KINDALL

Arrêté n°00558/MESRS/DGESIP/DESUP/KKJ du 03 sep 2019

Décision n°00557/MESRS/DGESIP/DESUP/KKJ du 03 sep 2019

FICHE DE RENSEIGNEMENTS :

Rentrée académique 2025- 2026

FILIERES TERTIAIRES DISPONIBLES :

➤ RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION (RHC)

CONDITION D'ACCES : BAC toutes séries (A1, A2, C, D, F1, F2, F3, G1, G2...)

DEBOUCHES : Assistant RH, Responsable des RH, Enseignant en RH, attaché de presse....

➤ FINANCES COMPTABILITE ET GESTION D'ENTREPRISE (FCGE)

CONDITION D'ACCES : BAC A1, C, G2...

DEBOUCHES : Assistant comptable, Responsable Administratif et Financier, Chef Comptable...

➤ GESTION COMMERCIALE (GEC)

CONDITION D'ACCES : BAC toutes séries (A1, A2, C, D, F1, F2, F3, G1, G2...)

DEBOUCHES : Assistant commercial, Responsable Commercial, Chef de Vente, ...

FILIERES INDUSTRIELLES DISPONIBLES :

➤ INFORMATIQUE DEVELOPPEUR D'APPLICATION (IDA)

CONDITION D'ACCES : BAC C, D ou équivalent,

DEBOUCHES : Informaticien dans une entreprise, Analyste programmeur, Développeur d'Application, Enseignant en informatique, ...

➤ AGRICULTURE TROPICALE OPTION PRODUCTION VEGETALE (ATPV)

CONDITION D'ACCES : BAC C, D ou diplôme équivalent, ...

DEBOUCHES : Agrochimiste, Conseiller agricole, Techniciens des cultures ou encadreurs des populations rurales, ...

➤ AGRICULTURE TROPICALE OPTION PRODUCTION ANIMALE (ATPA)

CONDITION D'ACCES : BAC C, D ou équivalent, ...

DEBOUCHES : Chef de Ferme, Contrôleur des produits halieutiques, Responsables des couvoirs, ...

➤ GENIE CIVIL OPTION BATIMENT (GBAT)

CONDITION D'ACCES : BAC C, D ou diplôme équivalent, ...

DEBOUCHES : Technicien en Bâtiment, ...

LES AVANTAGES :

- UN CAR DE RAMASSAGES
- STAGES GARANTIS
- VISITES D'ENTREPRISES
- SORTIE DETENTE
- PARTICIPATIONS AUX EMISSIONS TV.
- INSCRIPTION A L'AUTO-ECOLE

FORMATIONS QUALIFIANTES

CONDITION D'ACCES : Niveau 3^{ème} pour l'ensemble

Informatique Bureautique ; Maintenance informatique et réseaux ; Aides - Soignantes, Caisse et auxiliaires de pharmacie, Caissière spécialisée ; boulangerie- Pâtisserie ; Secrétariat,

ANNCIENNE GENDARMERIE D'ANYAMA, QUARTIER BELLE-VILLE NON LOIN DE LA GARE DES TAXIS.

SITE WEB : groupekindall-ci.com CONTACTS : 07 68 32 73 53/ 01 52 32 74 70



ECOLE SUPERIEURE KINDALL

Arrêté n°00558/MESRS/DGESIP/DESUP/KKJ du 03 sep 2019

Décision n°00557/MESRS/DGESIP/DESUP/KKJ du 03 sep 2019

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE OFFICIELLE AU BTS (1^{re} ET 2^{ème} ANNEE)

- 1- **Une** fiche d'inscription du candidat renseignée et imprimée en ligne (2^{ème} année) ;
- 2- **Deux** copies originales de l'extrait d'acte de naissance ;
- 3- **Deux** photocopies recto-verso sur la même page de la CNI ou de l'attestation d'identité ONECI ou **deux** photocopies lisibles du récépissé de la CNI ;
- 4- Le certificat de scolarité attestant de la préparation complète au BTS (2^{ème} année) ;
- 5- **Deux** copies légalisées de la collante ou du relevé de BAC ou de l'équivalent (BT) ;
- 6- La photocopie de la fiche d'autorisation d'inscription en année préparatoire pour les candidats n'ayant pas obtenu le BAC ou le BT ;
- 7- **8** photos à prendre obligatoirement à l'école une seule fois au prix de 1000F CFA pour les 2 années de BTS ;
- 8- **Deux** copies de la fiche d'orientation définitive ;
- 9- La photocopie de la fiche de transfert (s'il y a lieu) ;

POUR LES CANDIDATS LIBRES AU BTS

Produire l'original de chaque pièce plus une photocopie simple (non légalisée).

NB : En plus des documents demandés ci-dessus, l'étudiant affecté en (1^{ère} ou 2^{ème} ANNEE) de BTS doit fournir les pièces suivantes pour sa prise en charge par l'Etat :

- 1- **Une** fiche d'inscription ou fiche d'orientation (non obligatoire) sur laquelle se trouve l'identifiant permanent de l'étudiant ;
- 2- **Un** extrait d'acte de naissance ;
- 3- **Une** photocopie recto-verso sur la même page de la CNI ou de l'attestation d'identité ONECI ou une photocopie lisible du récépissé de la CNI ;
- 4- **La** photocopie du reçu d'inscription délivré après avoir soldé son inscription.
- 5- **Une** photocopie légalisée de la collante ou du relevé de BAC ou de l'équivalent ;

COÛTS DE SCOLARITE ET FRAIS ANNEXES

ETUDIANTS AFFECTES EN 1^{ère} ANNEE :

Inscription : 00 F Scolarité : 0 F FRAIS ANNEXES : 80.000 F

ETUDIANTS AFFECTES EN 2^{ème} ANNEE :

Inscription : 00 F Scolarité : 0 F FRAIS ANNEXES : 100.000 F

ETUDIANTS EN ANNEE PREPARATOIRE (non affectés) :

Inscription : 0 F ; SCOLARITE : 150.000F ; FRAIS ANNEXES : 100.000 F

NB : LES FRAIS ANNEXES SONT payables en deux tranches à partir du 5 novembre 2025 soit 50.000 F et le reste 50.000 F avant le 06 février 2026 (affecté de l'Etat).

FORMATIONS QUALIFIANTES

DROIT D'INSCRIPTION : 50 000 F

SCOLARITE : 150.000 F / AIDES-SOIGNANTES : 200.000

LES FRAIS ANNEXES CONTIENNENT :

- 1-Un polo ; Un tee-shirt
- 2- Une cravate
- 3- Des feuilles de copies
- 4- Les sorties-detentes
- 5- Les polycopies supports de formations
- 6- Une ramette de papier et un paquet de 10 marqueurs effaçables

NB : les modalités souples de paiement de la scolarité sont disponibles à l'école

ANNCIENNE GENDARMERIE D'ANYAMA, QUARTIER BELLE-VILLE NON LOIN DE LA GARE DES TAXIS.

SITE WEB : groupekindall-ci.com CONTACTS : 07 68 32 73 53/ 01 52 32 74 70